



## Transports scolaires

## VIE LOCALE

**Nouveauté 2022 : inscriptions en ligne sur le site de la CAB**

Ou au siège de la CAB uniquement sur RDV, 06-45-44-59-57 ou 05-53-74-59-74

Inscriptions depuis le 15 juin et au plus tôt afin de garantir une place à votre enfant.



### Canons effaroucheurs

Durant ce printemps certains habitants de notre commune ont fait face au bruit des canons effaroucheurs. Mais qu'en est-il de ces canons à proximité de nos maisons ?

Ce sont des matériels utilisés pour empêcher certains oiseaux de picorer les graines durant la période de germination. Les nuisances sonores émises par ces appareils sont réglementées par les dispositions du code de la santé publique, et notamment les articles R.1334-32 et R 1334-33, qui prévoient des valeurs d'urgence pour les bruits liés à une activité professionnelle.

Pour ces effaroucheurs sonores, il est conseillé de respecter un intervalle moyen de 15 minutes entre les émissions de bruit, et d'éviter le fonctionnement nocturne, entre 22 heures et 7 heures du matin. Selon la région, la distance minimale recommandée pour implanter un effaroucheur sonore des habitations varie de 200 à 500 mètres.

## A noter dans vos agendas

Après les années de COVID, le Salon de l'Art et de la Création aura lieu à nouveau cette année.

Afin d'anticiper l'organisation de cette manifestation, si vous souhaitez participer, exposer vos œuvres, nous vous proposons de faire votre demande d'inscription dès maintenant en mairie.

Extrait du règlement : « après validation de la commission, nous vous recontacterons pour vous confirmer votre inscription ».

### Fête du village

La fête à Lamonzie-Saint-Martin rime avec rentrée scolaire. Aussi à l'occasion de cet événement organisé par le comité des fêtes de Lamonzie les 2-3-4 septembre prochain, nous vous informons qu'un arrêté de circulation et de stationnement sera pris afin d'assurer la sécurité maximale de chacun d'entre nous à compter du jeudi 1<sup>er</sup> septembre 17h30 jusqu'au lundi 5 septembre 7h00.

Le parking des écoles sera donc neutralisé. Vous aurez la possibilité de stationner aux abords de la mairie et de la salle omnisports pour déposer vos enfants.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Date	Thème, organisateur	Lieu
30 juillet	Repas de la société de chasse	Place des écoles
20 et 21 août	Fête du Monteil (Foyer Laïque Rural)	Espace socio-culturel Kathia Valette
2,3 et 4 septembre	Fête de Lamonzie (comité des fêtes)	Rieu de Laysse
11 septembre	Fête de la rivière (mairie, canevelle gardonnaise)	Cale Saint-Martin
17 et 18 septembre	Exposition maquettes (FLR section maquettes)	Salle des fêtes
25 septembre	Rando 24 (Etoile sportive)	Le Monteil
25 septembre	Accueil des nouveaux arrivants (municipalité)	Salle des fêtes
2 octobre	Quine du Comité des fêtes	Salle des fêtes



## INFO été

Lamonzie Saint Martin

Juillet 2022

### Le mot du Maire



Chères Administrées et chers administrés,  
La période estivale arrive avec les vacances également.

Je profite de cet éditto pour renouveler tout notre soutien aux exploitants agricoles dans cette période difficile qu'ils traversent actuellement (gel avril 2021/2022 et grêle juin 2022).

Vous trouverez dans cette info d'été la mise en place de l'agence postale à compter du 1<sup>er</sup> juillet, un point sur la fiscalité communale et intercommunale et le budget de notre Commune.

Le 18 juin dernier, nous avons rendu un hommage particulier, entouré de sa famille, amis et habitants, à Kathia Valette, ancienne élue (de 2010 à 2020) et adjointe au Maire (de 2014 à 2017) en donnant son nom à l'Espace Socio Culturel de la Maison des Associations du Monteil.

Je vous souhaite de bonnes vacances,

Votre maire passionné,  
Thierry AUROY-PEYTOU

**A toutes les personnes de plus de 65 ans ou handicapées qui n'ont pas répondu précédemment au dossier personnes vulnérables, le formulaire est toujours disponible en mairie.**

### Rappel :

#### Ramassage des déchets verts



La municipalité a mis en place un système de stockage et de recyclage des déchets verts pour la commune.

Un ramassage des déchets de tonte, de taille et des branchages est organisé sur inscription en mairie, 7,50 € le m<sup>3</sup>.

La municipalité réfléchit à mettre en place une permanence pour ceux qui apporteraient leur déchets avec leur remorque.



AGENCE POSTALE COMMUNALE

Durant plusieurs années La Poste a maintenu une amplitude horaire d'ouverture de 24 heures par semaine. En mars 2021, La Poste a informé la municipalité du projet de réduction des heures d'ouverture à 12 h par semaine. Des discussions ont donc été engagées. La solution alternative était l'ouverture d'une agence postale communale.

Afin de maintenir un service public essentiel pour les habitants, le conseil municipal s'est prononcé en faveur d'un transfert du bureau de Poste en agence postale communale à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022. Cette agence proposera les mêmes services qu'un bureau de Poste (achat de produits postaux, colis, affranchissements, opérations bancaires...) Seules les opérations financières seront limitées dans leur montant. Cet été les horaires d'ouverture resteront inchangés.

Une période de fermeture au mois de septembre sera nécessaire pour réaliser des travaux afin de pouvoir mieux vous accueillir ensuite.

### Dans ce numéro :

Vie locale	1
Budget 2022	2
Fiscalité	3
Infos pratiques	4

### Votre Mairie

Ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Fermée le mercredi après-midi

Tél : 05.53.24.07.15

mairie@lamonzie-saint-martin.fr

Panneau Pocket

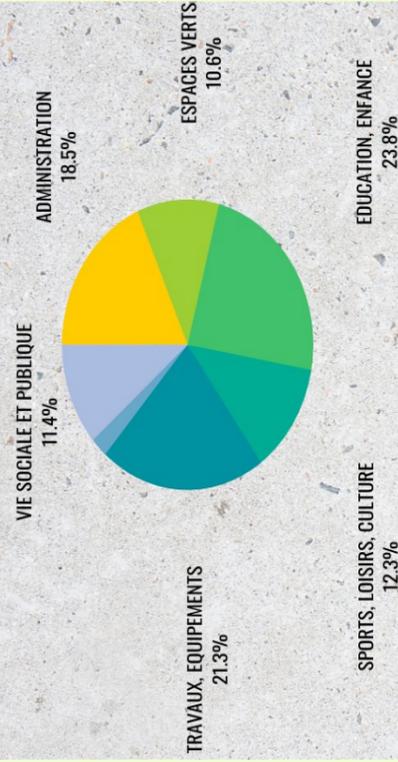
Facebook

Site internet  
www.lamonzie-saint-martin.fr

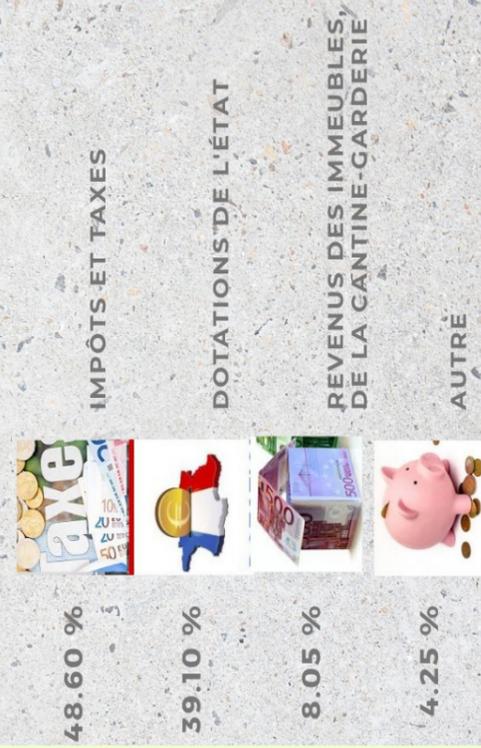


# BUDGET 2022

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



## RECETTES DE FONCTIONNEMENT



1er budget participatif  
9 000 €

### Le rucher participatif

Achat de 8 ruches et de combinaisons (enfants et adultes) pour des ateliers pédagogiques

3 010.57 €

Installation de 5 tables et de banes sur la commune (cale St Martin, terrain de pétanque du Monteil, église St Sylvain).

5 907.60 €

1 162 456 euros  
d'investissements pour la commune dont

### AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Aménagement de la route du Rieu de Laysse, plateforme calcaire du bâtiment des services techniques, renouvellement de panneaux de signalétique, installation d'une passerelle, création d'un colombarium, travaux agence postale.

285 597 €

### ACQUISITIONS FONCIÈRES

Achats de terrains pour préparer des projets structurants pour la commune, réfection des bâtiments existants

75 000 €

### VIDÉOPROTECTION ET INFORMATIQUE

Installation d'un système de vidéoprotection sur le territoire communal, informatique école

47 570 €

### REMBOURSEMENT EMPRUNTS

Remboursement des échéances d'emprunts à long terme

131 335 €

### AUTRE

Achat de matériels pour les services techniques, logiciels mairie (cimetière, policier municipal), budget participatif

## Votre taxe foncière 2022

Votre taxe foncière évolue cette année: la commune transfère à la Communauté d'Agglomération Bergeracoise (CAB) une partie du produit de sa taxe foncière afin que celle-ci puisse exercer convenablement sa compétence voirie.

Qu'est-ce que ça change pour nous, contribuables?  
Tout d'abord, une précision importante: le **Conseil Municipal avant décidé à l'unanimité de ne pas augmenter nos taux**, les augmentations qui apparaîtront sur votre avis (car il y en aura), ne sont en aucun cas de la responsabilité de la municipalité, ni de celle de la CAB.

Sur votre avis:

la **base** de calcul de la taxe est augmentée pour tous et sur décision de l'Etat de 3,4% pour tenir compte de l'inflation en 2021.

Le taux de foncier bâti de la **commune** est **diminué de 6,28%** et passe de 44,18% à 37,90% alors que le taux de l'**intercommunalité** (= CAB) est **augmenté de 6,28%** et passe donc de 2,50% à 8,78%: l'effet est donc **neutre** pour nous.

La taxe des ordures ménagères, suite à l'augmentation imposée par le SMD3, passe de 11,41% à 11,58%.

Enfin, en raison d'une règle de lien existant entre les taux (si on touche au foncier bâti on doit toucher dans les mêmes proportions au non-bâti), le taux de foncier non bâti de la commune passera de 65,65% à 56,31% et celui de l'intercommunalité de 3,35% à 11,76%.

Vous trouverez ci-après copie d'une taxe foncière avec le détail des augmentations connues à ce jour: nous ignorons l'évolution éventuelle des autres taxes (spéciales, additionnelle, Chambre d'Agriculture). La GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), elle, ne bougera pas (décision de la CAB).

Commune : LAMONZIE-ST-MARTIN (225), DORDOGNE (24)

## SPÉCIMEN

### DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

2022

Taxes foncières 2021	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2020	44,13 %	%	0,50 %	0,214 %	10,31 %	0,147 %	
Taux 2021	44,18 %	%	2,50 %	0,18 %	11,41 %	0,199 %	
Adresse							
Base	2000		2000	2000	2000	2000	1170
Cotisation	884		50	4	228	4	1170
Cotisation lissée							
Adresse							
Base	880		10	4	206	3	
Cotisation	884		50	4	228	4	1170
Cotisation lissée							
Variation	+0,45 %	%	+400,00 %	0 %	+10,68 %	+33,33 %	
Taux 2020	65,63 %	%	3,35 %	0,607 %	21,20 %	0,391 %	
Taux 2021	65,65 %	%	3,35 %	0,463 %	21,00 %	0,538 %	
Bases terres non agricoles							
Bases terres agricoles	+3,4% <sup>19</sup>	56,31%	11,76%				
Cotisation 2020	12		1		5	0	18
Cotisation 2021	12		1		5	0	18
Variation	0 %	%	0 %	%	0 %	0 %	
Dégrevement jeunes agriculteurs (JA)							
Base État				Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles	
Base collectivité							
Droit proportionnel :							
Droit fixe :							
Frais de gestion de la fiscalité directe locale							
Dégrevement Habitation principale							
Dégrevement JA État							
Dégrevement JA Collectivité							
<b>Montant de votre impôt</b>							<b>1234</b>

19 Votre cotisation communale de taxe foncière pour 2021 prend en compte le transfert de la part départementale aux communes à travers l'ajout du taux départemental au taux communal. Pour plus d'informations consultez la notice.  
20 La base communale des terres agricoles exonérée est de 5 €.

Références administratives : 240 51 021 059 225 225 X P